

Les frontières de la « libre » circulation dans le football européen : Vers une mondialisation des flux de joueurs ?

Raffaele Poli, Institut de géographie, Centre International d'Etude du Sport, Université de Neuchâtel ; Centre d'Etude et de Recherche sur le Sport et l'Olympisme, UMR CNRS THEMA, Université de Franche-Comté.

Loïc Ravenel, Centre d'Etude et de Recherche sur le Sport et l'Olympisme, UMR CNRS THEMA, Université de Franche-Comté.

Résumé

Les frontières étatiques sont de moins en moins pertinentes pour définir les limites entre territoires souverains. En termes de mobilité des personnes, cependant, bien que parfois déplacées à la périphérie de nouveaux territoires en gestation, elles continuent à jouer un rôle primordial dans le contrôle et la régulation des flux, surtout pour les migrants non qualifiés. Notre article se concentre sur le cas des footballeurs professionnels, une population le plus souvent considérée comme faisant partie d'une élite migratoire bien intégrée dans un marché du travail mondial, pour laquelle les frontières n'ont plus d'importance. En réalité, nous mettons en exergue l'existence de logiques géographiques à même d'expliquer l'ampleur et la direction des flux. Nous montrons ainsi que la mondialisation de ces derniers n'est pas réalisée et qu'il est inexact de parler de l'existence d'un marché du travail global dans le football professionnel. Si les réseaux de transfert de joueurs tendent à se « transnationaliser », ils continuent à être redevables de proximités géo-culturelles que la décolonisation, l'intégration économique mondiale ou l'unification de l'Europe n'ont pas encore réussi à redessiner.

Mots-clés : mondialisation, frontière, réseaux, football, flux, libre circulation, logique spatiale

Abstract

State borders are less and less relevant when determining sovereign territorial limits. However, in terms of peoples' mobility, even if they are pushed to the periphery of emerging territories, State borders continue to play a crucial role in the controlling and regulation of flows, especially for non-skilled migrants. Our paper focuses on the professional football players' case. This group is frequently considered as being part of the migratory elite well integrated in the world labour market, for which borders have no more importance. Our article puts forward the existence of spatial logics capable of explaining the magnitude and direction of flows. We show that the flows globalisation is not yet become effective. Thus, it is incorrect to speak of the existence of a global labour market in professional football. If the players' transfer networks have a tendency toward transnationalisation, they continue to be linked to geo-cultural specificities that neither decolonisation, the integrated world economy or the unification of Europe have managed to redraw.

Key-words : globalisation, border, networks, football, flows, free movement, spatial logic

Introduction

Si la problématique de la frontière est ancienne en géographie, la signification donnée à la notion a profondément changé au cours de l'histoire de la discipline. Dans la géographie allemande de la fin du 19^{ème} et du début du 20^{ème} siècle, la frontière était étudiée dans sa dimension politique, à la fois dans une optique zonale, au niveau des territoires transfrontaliers, que linéaire, comme une ligne de démarcation. Dans les deux cas, la frontière s'appliquait exclusivement aux marges des Etats-nation et en définissait les limites de la souveraineté. En ce sens, P. Guichonnet et C. Raffestin parlent de la frontière comme « un concept approprié à l'Etat en tant que complexe spatial souverain » (1974, p. 26).

Aujourd'hui, différents processus à la fois politiques (intégration européenne, émergence d'organisations supranationales, ...), économiques (création de zones de libre-échange, développement de multinationales, ...) et socio-culturels (émergence d'une « culture mondiale » véhiculée par les médias, pris de conscience du « monde comme un tout », ...) défient l'approche classique de la frontière. Ce concept, loin de disparaître, a ressurgi dans la science géographique¹ en mettant l'accent sur des nouvelles discontinuités, localisées tant aux confins des Etats qu'en leur sein. G. Wackermann indique que « ces frontières intérieures se manifestent à travers les territoires de pauvreté et de misère, provoquant la distorsion du lien social, des poches interstitielles socialement et politiquement sensibles, des discontinuités urbaines, des ghettos pour les rejetés de la *welfare society* » (2003, p. 39). Les frontières n'expriment donc plus seulement des ruptures politiques, mais également des fractures économiques et sociales.

Si au niveau de la mobilité des capitaux, les frontières politiques entre Etats-nation deviennent caduques, dans le domaine des flux de personnes, bien que parfois déplacées à la périphérie de nouveaux territoires en gestation, elles demeurent d'une grande actualité. Selon C. Wihtol de Wenden, par exemple, l'accroissement des écarts entre le « Nord » et le « Sud » se manifeste par « de nouvelles fractures qui sont autant de lieux de passage et de trafics » (2004, p. 3), comme le Rio Grande entre le Mexique et les Etats-Unis ou les îles siciliennes entre le Maghreb et l'Europe. Notre article s'inscrit dans la réflexion sur les nouvelles frontières des migrations internationales à travers le cas des flux de footballeurs professionnels. Cet exemple nous semble particulièrement intéressant dans la mesure où la mobilité dans le football est le plus souvent considérée comme le fait d'une élite migratoire intégrée dans un marché du travail mondial, pour laquelle les frontières n'ont plus d'importance. Depuis une dizaine d'années, des chercheurs de tous horizons se sont empressés de décrire l'émergence d'une « arène sportive globale » (Bale et Maguire, 1994, p. 6), dans laquelle les nouvelles logiques migratoires feraient de plus en plus fi des anciennes configurations (Maguire et Stead, 1998, Maguire et Pearton, 2000).

En questionnant la dynamique des flux de joueurs dans le football professionnel européen, l'objectif est de mesurer l'ampleur des changements intervenus depuis 1995. Cette date constitue une année charnière dans la

¹ Lucile Medina-Nicolas (2004) a montré que si de 1980 à 1989 quatre thèses de doctorat sur le thème des frontières ont été soutenues en géographie en France, ce chiffre a été de 23 pour la décennie suivante.

mobilité des sportifs dans la mesure où, suite à une plainte déposée par le footballeur belge Jean-Marc Bosman, la Cour de justice des communautés européennes a décrété la libre circulation pour les sportifs communautaires dans les pays faisant alors partie de l'Union européenne. Par l'arrêt « Bosman », les quotas limitant jusque-là la présence de joueurs possédant le passeport d'un pays membre de l'Union dans les clubs européens ont été abolis, jetant ainsi les bases pour un développement des flux internationaux.

Dans ce contexte, le recours à la notion de frontière nous permet d'adopter une perspective d'analyse à même de montrer les limites de l'approche « globalisante » (Poli, 2004), qui tend à imposer de manière théorique l'avènement d'une mondialisation des flux, sans en tester la réalité empirique. Si certains grands clubs, très médiatiques, sont effectivement des chantres de cette mondialisation, leurs spécificités ne doivent pas masquer une tendance plus générale à la préservation, voire au renforcement de logiques géographiques. Nous concentrons notre analyse sur six pays de l'Union européenne (France, Espagne, Italie, Allemagne, Belgique, Pays-Bas). Ces Etats ont été choisis en fonction de leur importance dans l'économie du football européen et notamment par leur participation globale au « marché des transferts ». Dans les six pays pris en compte, nous basons notre enquête sur les joueurs des clubs participant aux championnats de premier niveau².

L'article se divise en trois parties. Dans un premier temps, par l'étude diachronique de la présence de joueurs non-nationaux, nous examinons le rôle joué par les frontières étatiques dans les choix de recrutement des clubs. Deuxièmement, par l'analyse synchronique de l'origine des joueurs formés à l'étranger et présents dans les six championnats faisant partie de l'analyse lors de la saison 2004/2005, nous étudions les logiques spatiales du recrutement effectué en dehors des frontières stato-nationales. Pour ce faire, nous utilisons l'information tirée de différents types de sources³ et d'une base de données élaborée par nos soins. Cette dernière comprend l'information sur la présence de joueurs non-nationaux lors de trois saisons : 1995/1996, 2000/2001, 2004/2005. Enfin, nous passons à l'étude de la mobilité intra-européenne des footballeurs. Dans ce cas, une deuxième base de données a été utilisée : elle comprend les trajectoires de 1.091 joueurs non nationaux qui évoluaient lors de la saison 2002/2003 dans un des six pays pris en compte.

Un marché du travail des footballeurs européen ?

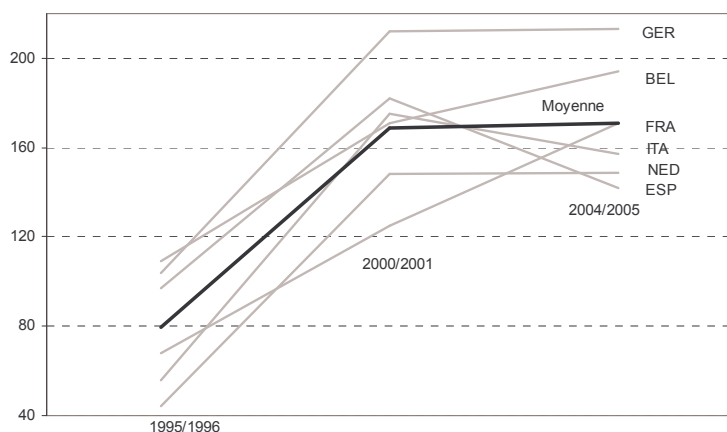
L'évolution du recrutement à l'étranger (1995-2004)

Neuf saisons après l'entrée en vigueur de l'arrêt « Bosman », il apparaît indéniablement que la part des joueurs exerçant leur profession en dehors du pays dans lequel ils ont été formés a augmenté. Dans l'ensemble des six pays, entre les saisons 1995/1996 et 2000/2001, nous avons assisté à une croissance générale du nombre de joueurs non-nationaux. En revanche, de la saison 2000/2001 à 2004/2005, cette augmentation n'a pas été univoque.

² Il s'agit de la Ligue 1 (France), la Primera Division (Espagne), la Serie A (Italie), la Jupiler League (Belgique), la Erste Bundesliga (Allemagne) et la Eredivisie (Pays-Pas).

³ Nous avons utilisé les sites Internet www.eufo.de et www.soccerassociation.com, les magazines spécialisés de cinq des six pays pris en compte (Sport Bild (Allemagne), Sport/Foot Magazine (Belgique), France Football (France), Guerin Sportivo (Italie), Don Balon (Espagne)), ainsi que l'annuaire A-Z del Futbol Europeo. Pour la saison 1995/1996,

Graphique 1 - Evolution du nombre de migrants internationaux « avec la balle »⁴ dans les clubs de premier niveau national



Si lors de la première période prise en compte le pourcentage moyen pondéré de migrants internationaux « avec la balle » par rapport aux joueurs nationaux a augmenté de plus de 17%, ce pourcentage est resté stable de 2000/2001 à 2004/2005. En Italie et en Espagne, à l’instar de leur nombre, la part de joueurs formés en dehors des frontières nationales a même diminué.

Tableau 1 - Evolution du pourcentage de migrants internationaux « avec la balle » dans les clubs de premier niveau national

| | 1995/96 - 2000/01 | 2000/01 - 2004/05 |
|------------------|------------------------------|------------------------------|
| Pays-Bas | 22,9 | 1,7 |
| Italie | 22,1 | -5,8 |
| Allemagne | 16,5 | 2,5 |
| Espagne | 15,2 | -6,2 |
| Belgique | 13,4 | 5,2 |
| France | 12,9 | 5,0 |
| Total | 17,27 | 0,03 |

Cette brusque halte de la croissance indique qu’après avoir avancé dans le sens d’une plus forte perméabilité des frontières, l’avènement d’un marché commun européen des footballeurs rencontre des résistances. En effet, au-delà du fait que plus le nombre de migrants « avec la balle » est élevé, plus leur augmentation doit être forte pour que le pourcentage de leur présence augmente en conséquence, plusieurs indices, surtout en Europe méridionale, suggèrent le retour vers une certaine préférence nationale. La libre circulation pour sportifs communautaires n’ayant pas été abrogée, la réactivation des frontières se fait de manière non-juridique, par le partage de valeurs telles que la protection du travail formateur des clubs nationaux. L’emploi de joueurs locaux, qui sont à même de représenter les équipes nationales du pays dans lequel ils évoluent, est en effet fortement souhaité par les responsables des fédérations, qui nourrissent ainsi l’espoir d’améliorer la performance des sélections qu’ils dirigent.

nous nous sommes basés sur les analyses effectuées par Paolo Piani, chercheur à la Federazione Italiana Giuoco Calcio (FIGC), ainsi que par Loïc Ravenel et Thomas Pousset (2002).

⁴ Les migrants internationaux « avec la balle » (Lanfranchi et Taylor, 2001) définissent des joueurs dont la mobilité est directement liée au recrutement effectué par un club de football.

Toutefois, ce sont surtout les clubs situés au milieu ou en bas de la hiérarchie nationale qui emploient le plus de joueurs nationaux, les équipes d'élite ayant toujours tendance à faire fi des frontières en poursuivant une politique spatiale de recrutement éminemment internationale. A cet égard, Jean Praicheux (1998) a mis en évidence trois cas de figure. Les clubs les plus riches effectuent un recrutement très large, tourné vers un « écrémage » des meilleurs joueurs des clubs concurrents. Les clubs moins aisés jouent sur une logique ascendante et repèrent les meilleurs joueurs de clubs modestes dans une aire d'observation qui peut être vaste car les clubs sollicités n'ont pas les moyens financiers pour offrir un avenir professionnel à leurs éléments prometteurs. Le dernier cas de figure est constitué par des clubs à l'image régionale fortement enracinée qui recrutent sur une aire étroite.

Un recrutement exogène mondialisé ?

L'importance de la proximité culturelle

Si les frontières nationales continuent à jouer un rôle dans l'engagement de joueurs en limitant l'ampleur des flux internationaux, le recrutement de footballeurs à l'étranger suit également des logiques spatiales bien déterminées qui relativisent les prédictions des théoriciens de la mondialisation des flux. Dans les six pays analysés, des territoires de recrutement préférentiels existent. Ces derniers sont reliés aux Etats recruteurs par des liens d'ordre géographique (proximité spatiale), historique (colonisation) ou culturel (proximité linguistique). La répartition spatiale des 985 joueurs formés à l'étranger en provenance des quatre principales zones de départ mondiales⁵ qui évoluaient dans les six championnats analysés au début de la saison 2004/2005 est loin d'être aléatoire (tableaux 2 et 3).

Tableau 2 - Tableau de contingence sur la présence de migrants internationaux « avec la balle » (2004-2005)

| | Zone d'origine des joueurs | | | | Total |
|------------------|----------------------------|-----------------|-----------------|-----------------------|------------|
| | Afrique | Amérique latine | Europe de l'est | Europe des 15 et AELE | |
| Espagne | 9 (6,5%) | 77 (55,4) | 14 (10,1) | 39 (28) | 139 (100%) |
| Italie | 14 (9,3%) | 68 (45) | 25 (16,6) | 44 (29,1) | 151 (100%) |
| France | 92 (52%) | 34 (19,2) | 22 (12,4) | 29 (16,4) | 177 (100%) |
| Belgique | 67 (37%) | 21 (11,6) | 44 (24,3) | 49 (27,1) | 181 (100%) |
| Allemagne | 23 (11,2%) | 42 (20,5) | 69 (33,7) | 71 (34,6) | 205 (100%) |
| Pays-Bas | 24 (18,2%) | 15 (11,4) | 35 (26,5) | 58 (43,9) | 132 (100%) |
| Total | 229 | 257 | 209 | 290 | 985 |

⁵ Ce découpage en quatre grandes zones exclut les espaces fournissant très peu de joueurs comme l'Océanie, l'Amérique du Nord et l'Asie.

Tableau 3 - Associations significatives du tableau de contingence (contributions à la formation du khi²)

| | Zone d'origine des joueurs | | | | Total | |
|----------------|----------------------------|-----------------|-------------|------------------|-------|--------|
| | Afrique | Amérique latine | UEFA non-UE | Union européenne | | |
| Pays d'accueil | Espagne | 6,1 (-) | 16,6 (+) | 2,96 | 0,03 | 25,78 |
| | Italie | 4,62 | 7,6 (+) | 0,56 | 0,00 | 12,74 |
| | France | 22,9 (+) | 1,17 | 2,35 | 3,73 | 30,12 |
| | Belgique | 5,4 (+) | 5,3 (+) | 0,30 | 0,13 | 11,10 |
| | Allemagne | 4,65 | 0,90 | 5,4 (+) | 0,68 | 11,67 |
| | Pays-Bas | 0,53 | 3,99 | 0,64 | 3,43 | 8,59 |
| | Total | 44,17 | 35,58 | 12,25 | 8,01 | 100,00 |

L'analyse de ce tableau nous permet de préciser les différentes associations significatives⁶. Tout d'abord, il apparaît que l'Afrique et l'Amérique latine sont les deux zones d'origine dont les ressortissants ont les destinations les moins différenciées. Parmi les pays européens, c'est en Espagne et en France qu'il y a les recrutements les plus spécialisés, avec une prédominance respective pour l'Amérique latine et l'Afrique. A elles seules, ces deux associations forment près de 40% de la relation globale.

Les Africains se concentrent en France et, dans une moindre mesure, en Belgique. Dans le premier cas, les liens historiques entre zones de départ et d'arrivée expliquent cette sur-représentation. La très grande partie des joueurs africains dans l'Hexagone provient d'anciennes colonies françaises. Concernant la Belgique, la concentration d'Africains est la conséquence non seulement de l'ancienne présence coloniale, mais également de critères économiques. Les clubs belges, moins puissants financièrement que leurs homologues des pays limitrophes, recrutent de nombreux joueurs en Afrique afin de réduire le coût moyen du travail. Les équipes espagnoles, italiennes et allemandes acquièrent relativement peu de joueurs africains et préfèrent d'autres zones d'approvisionnement avec lesquelles elles entretiennent des relations privilégiées.

En Espagne et Italie, la plupart des joueurs provenant de l'étranger est recrutée en Amérique latine. Comme pour les clubs français en Afrique, le recrutement préférentiel des clubs espagnols en Amérique du Sud s'explique par l'histoire coloniale du pays. Pour les clubs italiens, il est favorisé par la présence ancienne de nombreux émigrés transalpins. Les premiers joueurs extra-européens recrutés par des clubs italiens professionnels ont été des « oriundi », c'est-à-dire des émigrés d'origine italienne, tels que les Argentins Julio Libonatti et Raimundo Orsi dans les années 1920 (Poli, à paraître). Les clubs allemands recrutent prioritairement dans les pays d'Europe orientale. Cette sur-représentation s'explique à la fois par la proximité géographique que par l'existence de liens historiques, des colonies de peuplement germanophones étant présentes dans les pays d'Europe de l'Est.

Seul les Pays-Bas apparaissent sans zone de recrutement exogène privilégiée. Les clubs néerlandais les plus performants sont présents mondialement à travers des réseaux de transfert de joueurs bien développés. En 1999, Ajax Amsterdam a été le premier club européen à bâtir un club « filiale » en dehors du vieux

⁶ Le test du khi² pour ce tableau indique une relation très significative (p < 0,001) : nous proposons ici l'analyse des contributions à la formation de cette valeur en nous intéressant aux associations participant au moins à 5% de la valeur totale du khi² calculé. Le sens de l'association est indiqué entre parenthèses.

continent, à Cape Town, en Afrique du Sud. Ajax a également conclu des accords de partenariat pour la formation et le transfert de joueurs en Belgique, au Ghana et au Mexique. Feyenoord Rotterdam, pour sa part, collabore avec des équipes au Ghana, en Afrique du Sud, au Brésil, en Australie, au Japon, au Danemark et en Suède (Poli, 2004). Cette politique véritablement globale transpose dans le monde du football la stratégie opérée depuis bien longtemps par les compagnies néerlandaises dans le secteur commercial.

Au niveau des origines, les joueurs les plus équitablement répartis sont les communautaires. Néanmoins, parmi les six pays analysés, les joueurs scandinaves se retrouvent plus facilement en Europe du Nord, en Belgique, en Allemagne et aux Pays-Bas. De même, la grande partie des joueurs belges expatriés, les Flamands en particulier, évolue en Hollande. D'autre part, en ce qui concerne l'Angleterre, Patrick Mc Govern (2002) a montré la forte présence de joueurs de l'Union européenne. Le championnat anglais, en effet, constitue historiquement un pôle d'attraction pour les footballeurs irlandais et scandinaves et la bonne santé économique des clubs de *Premier League* leur permet de recruter un nombre croissant de joueurs provenant de pays où le niveau du football est élevé, comme la France, le Portugal, l'Italie, l'Espagne ou l'Allemagne.

Plus qu'à une mondialisation du recrutement, nous observons que le transfert international de joueurs suit des logiques spatiales. Les footballeurs ne font donc pas exception par rapport à d'autres types de migrants, « les migrations internationales s'opérant à l'intérieur de réseaux relationnels comme ceux qui se sont tissés entre les métropoles et leurs anciennes colonies » (Thumerelle, 1997, p. 102). En dépit de la mondialisation économique, des discontinuités d'ordre culturel perdurent et ont une incidence sur les flux internationaux des footballeurs. Ce constat rejoint la conclusion formulée par Patrick Mc Govern (2002, p. 23-24). Selon cet auteur, les clubs « tendent à choisir les sources d'approvisionnement qui ressemblent le plus aux sources locales en termes de climat, de culture, de langue et de style de football » et les marchés du travail ne sont pas « libres », mais « socialement imbriqués ».

Des flux transnationaux ?

Le ratio entre mobilité nationale et internationale

Après l'examen des logiques spatiales du recrutement à l'étranger, en adoptant une optique longitudinale, nous proposons l'analyse des différentes étapes de la carrière des footballeurs « internationaux »⁷. En partant du recensement des joueurs non-nationaux présents lors de la saison 2002-2003 dans l'un des six pays analysés (1091 joueurs), nous avons suivi leurs parcours sur huit saisons (de 1996/1997 jusqu'à la fin de la saison 2003/2004), à partir du moment où ils ont quitté leur pays d'origine. La carrière d'un joueur français comme Benoît Cauet, évoluant en 2002-2003 à Côme (Italie), a été ainsi suivie à partir de son départ du Paris Saint-Germain pour l'Inter de Milan en 1997, bien qu'auparavant il ait déjà migré entre plusieurs clubs français. Le choix de cette population non nationale et migrante se justifie car, si pour les joueurs évoluant

dans le pays où ils ont été formés, le rôle des frontières dans les trajectoires de carrière est évident, son importance peut être questionnée pour les joueurs connaissant des parcours internationaux.

Durant cette période, 1809 changements de club ont été comptabilisés. Dans cet ensemble, 1447 transferts ont eu pour origine un de nos six pays, soit un taux global de 80%. Pour les 1447 changements de club à partir des six pays, nous avons calculé un ratio de mobilité internationale : le nombre de transferts effectués entre deux clubs appartenant au même Etat divisé par le nombre de transferts internationaux. Une valeur supérieure à 1 indique donc une mobilité plutôt nationale qu'internationale. D'une manière générale, avec un ratio global de 1,42 (850/597), il apparaît que les joueurs intégrés dans un marché du travail « étranger » connaissent aussi des trajectoires influencées par les limites du pays d'accueil : les transferts à l'intérieur d'un même Etat sont nettement plus nombreux que les transferts internationaux. A l'instar des marchés du travail, les réseaux de transfert restent prioritairement organisés à l'échelle nationale.

Tableau 4 – Les ratios de mobilité internationale selon les zones d'origine des joueurs et les pays d'accueil

| | Zone d'origine des joueurs | | | | Total | |
|----------------|----------------------------|-----------------|-----------------|-----------------------|-------------|-------------|
| | Afrique | Amérique latine | Europe de l'Est | Europe des 15 et AELE | | |
| Pays d'accueil | Espagne | 2,25 | 1,53 | 0,64 | 0,60 | 1,08 |
| | Italie | 5,33 | 2,03 | 1,89 | 1,31 | 1,94 |
| | France | 2,23 | 0,40 | 0,59 | 0,27 | 0,94 |
| | Belgique | 2,19 | 2,13 | 1,29 | 0,80 | 1,55 |
| | Allemagne | 6,33 | 1,54 | 2,08 | 0,77 | 1,78 |
| | Pays-Bas | 1,53 | 1,36 | 1,78 | 1,16 | 1,41 |
| | Total* | 2,55 | 1,45 | 1,35 | 0,85 | 1,42 |

Le ratio de mobilité internationale devient un indicateur pertinent quand il est croisé avec les pays d'accueil et la zone d'origine des joueurs (tableau 4). Une lecture en ligne renseigne pour chaque grand pays européen sur la mobilité internationale de ses « étrangers », alors qu'une lecture en colonne nous informe sur les variations que des joueurs issus d'une même zone géographique peuvent avoir en fonction des pays d'accueil.

Le ratio de mobilité internationale selon les pays d'accueil

Analysés en fonction des six pays, il apparaît que les échanges de joueurs entre clubs sont toujours redevables des frontières étatiques. A l'exception de la France, le ratio entre mobilité nationale et mobilité internationale est toujours supérieur à 1. D'importants écarts existent entre les championnats. Les joueurs non-nationaux présents dans les clubs italiens ou allemands changent d'équipes à l'intérieur de ces pays près de deux fois plus qu'ils ne vont dans des clubs étrangers. Ce ratio élevé montre l'existence de réseaux de transferts fortement structurés à l'échelle nationale. En Italie, un système de « prêts » de joueurs entre clubs de différents niveaux de compétition contribue à augmenter les flux nationaux et à augmenter ainsi la valeur

⁷ Un joueur est qualifié d'« international » lorsque au cours de sa carrière il a connu au moins un transfert dans un club situé en dehors du pays dans lequel il a été formé.

* Ce total, aussi bien en ligne qu'en colonne, est une moyenne pondérée en fonction des effectifs différents dans chacune des catégories.

du ratio. En Allemagne, par contre, le ratio élevé s'explique plus par la faible ampleur des transferts internationaux que par l'importance des flux intervenant à l'échelle nationale.

Par rapport à leurs collègues évoluant dans des clubs allemands ou italiens, les footballeurs étrangers en France et en Espagne tendent à s'exporter plus facilement vers d'autres pays européens. Le faible ratio français s'explique principalement par le rôle de « tremplin » que joue le championnat national dans le contexte européen : de nombreux joueurs non-nationaux arrivent d'abord dans les clubs de l'Hexagone pour rebondir ensuite dans des championnats financièrement plus puissants, en Italie, en Espagne ou, de plus en plus, en Angleterre. En Espagne, la valeur basse du ratio est aussi liée à l'importance de la mobilité internationale, due en grande partie aux nombreux flux en direction des clubs italiens. Cette situation migratoire est vérifiée pour toutes les nationalités, à l'exception des Africains en France et des Latino-américains en Espagne : les liens historiques et culturels semblent ici favoriser l'intégration à un marché national.

Le ratio de mobilité internationale selon les zones d'origine des joueurs

L'analyse en colonne du tableau quatre confirme d'importantes variations du ratio de mobilité selon la zone d'origine des joueurs. Une nette différenciation apparaît entre Européens et extra Européens, les premiers connaissant des trajectoires de carrière beaucoup plus transnationales que les deuxièmes. Avec un ratio de 0,85, les joueurs de l'Union européenne et de l'Association européenne de libre-échange (Liechtenstein, Islande, Norvège, Suisse), une fois qu'ils partent à l'étranger, sont plus souvent transférés entre des clubs de pays différents qu'entre des clubs du même pays. La faible valeur de leur ratio indique que leur mobilité intra-européenne tend à s'affranchir des frontières étatiques. Au contraire, avec un ratio de 2,55, les Africains sont les footballeurs qui restent le plus confinés à l'intérieur d'un même pays. Quel que soit le pays d'accueil, leur mobilité interne est toujours supérieure à celle des joueurs d'autres nationalités. Les Latino américains et les Européens de l'Est sont dans une situation intermédiaire avec de très grandes différences selon les pays. La France, où ils sont peu nombreux, semble jouer un rôle de « tremplin », tandis que l'Italie et l'Espagne constituent pour les Sud-américains un marché interne, le même phénomène s'observant pour les Européens de l'Est en Allemagne.

L'importance de l'écart entre les joueurs africains et les communautaires s'explique en premier lieu par des critères juridiques. Les derniers, contrairement aux premiers, bénéficient de la libre circulation à l'échelle des pays de l'Union européenne. Cependant, si l'on considère que parmi les joueurs connaissant les trajectoires les plus transnationales figurent de nombreux footballeurs non communautaires, ce critère d'ordre strictement juridique ne peut pas être considéré comme unique. Les Latino américains n'ont pas, par exemple, les mêmes trajectoires migratoires, alors qu'ils sont soumis aux mêmes règles juridiques⁸. Le ratio de mobilité élevé des footballeurs africains s'explique aussi par la position qu'ils occupent dans le marché du travail européen. En effet, par rapport aux joueurs d'autres origines, les communautaires en particulier, les

⁸ A cet égard, il faut cependant noter que de nombreux Latino américains peuvent faire valoir des origines européennes et acquérir ainsi un passeport communautaire.

joueurs africains partent beaucoup plus jeunes à l'étranger (18,9 ans en moyenne) et tendent à rallier au début de leur carrière internationale des clubs de niveau relativement bas, qui les recrutent dans l'optique de les valoriser et de les transférer à des clubs plus riches afin de réaliser une plus-value (Poli, 2004). Ils circulent ainsi souvent plus longtemps à l'échelle nationale avant d'accéder à un club d'élite et de disposer d'une vitrine leur permettant un départ vers un autre pays étranger. Les communautaires, par contre, dont l'âge moyen de migration à l'étranger est de 23,4 ans, restent généralement dans leur pays jusqu'à ce qu'ils aient rejoint les meilleurs clubs. Ils tendent ensuite à partir à l'étranger dans des équipes performantes, ce qui les rend immédiatement aptes à être transférés vers d'autres pays, la plupart des flux internationaux intervenant entre clubs de haut niveau.

Un autre élément explicatif revêt une grande importance lorsqu'on parle de mobilité des footballeurs : l'intégration dans les réseaux de transfert. Dans le football professionnel, les changements de club sont presque toujours négociés par des agents. Ces derniers, véritables faiseurs de réseaux, jouent le rôle d'intermédiaires entre le joueur qu'ils assistent et le club désirant le recruter. En échange de ce travail, ils prélèvent un pourcentage sur les salaires de leurs clients. De plus, pour chaque transfert réalisé, ils négocient avec le club acquéreur un pourcentage sur le montant de la transaction effectuée. Les plus importantes sociétés européennes de placement de joueurs possèdent des sièges et des collaborateurs dans de nombreux pays. La *Pro Active Sports Group*, par exemple, une société créée en 1987 en Angleterre, qui s'occupe de la carrière de plus de 270 joueurs, possède dix sièges dans huit différents pays. En 2003, cette société a conclu un accord de coopération avec le groupe *Gesti Futi*, une des plus importantes agences portugaises. Immédiatement après la signature de ce contrat, deux joueurs portugais (Hugo Viana et Cristiano Ronaldo) ont été transférés en Angleterre, pays où les Lusitains étaient traditionnellement absents.

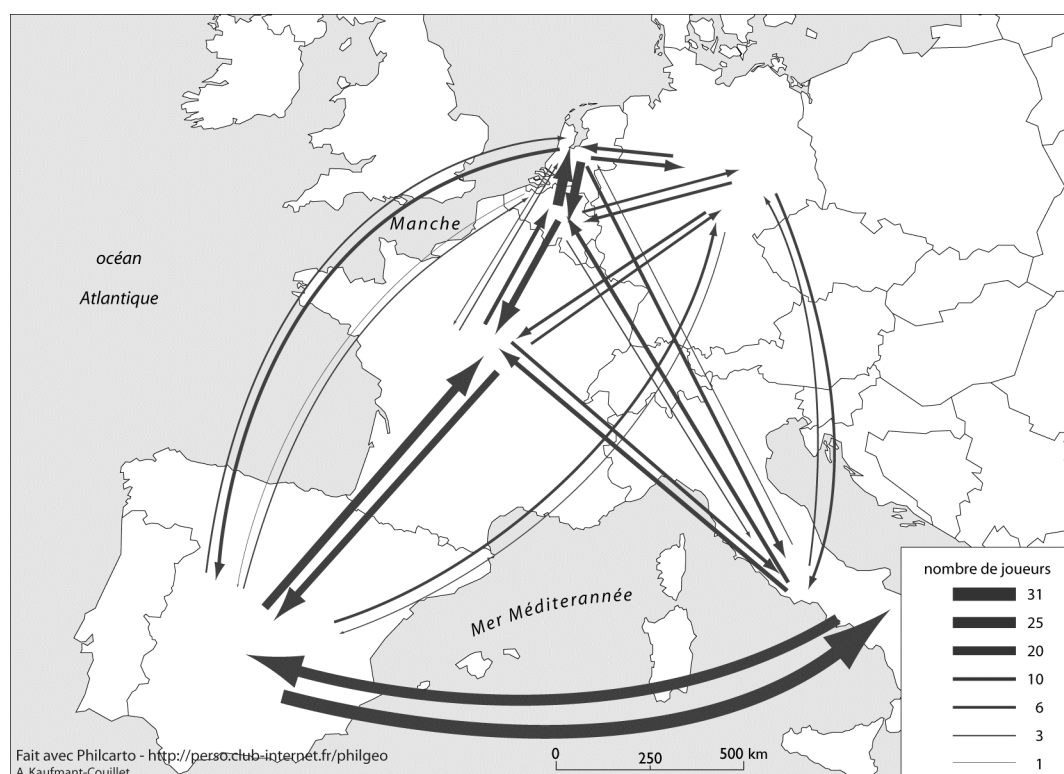
La capacité de franchir les frontières est moindre pour les joueurs dont les agents, intermédiaires sans réseaux transnationaux, travaillent essentiellement à l'échelle nationale. Or, d'après les entretiens effectués auprès de huit footballeurs camerounais qui évoluaient lors de la saison 2003/2004 dans des clubs suisses (Poli, 2004), il est apparu que d'une manière générale cette situation est partagée par de nombreux footballeurs africains, surtout au début de leur carrière. Le ratio entre mobilité nationale et mobilité internationale élevé des joueurs africains s'explique donc également par leur moins bon accès au marché du travail européen. Si dans le cas des migrations internationales des travailleurs, « ce sont rarement les plus pauvres qui partent, mais ceux qui sont inscrits dans des réseaux migratoires, parfois à l'échelle de l'économie monde » (C. Wihtol de Wenden, 2004, p. 8), dans le football, ce ne sont pas forcément les meilleurs footballeurs qui s'affranchissent le plus des frontières, mais plutôt ceux qui sont intégrés dans des réseaux de transfert transnationaux.

Conclusion

L'analyse présentée dans cet article suggère que dans le cas des flux des footballeurs les frontières politiques entre les Etats continuent à jouer un rôle important. Premièrement, elles limitent la présence de joueurs non nationaux, tant de manière juridique pour le non-communautaires que par le respect tacite d'une sorte de

« préférence nationale » pour les autres. De plus, le recrutement de joueurs à l'étranger, loin d'être géographiquement aléatoire, continue à suivre des logiques dans lesquelles les discontinuités culturelles (Renard, 1997) sont toujours prégnantes. A une échelle intercontinentale, ces logiques exercent leur impact à travers la constitution de réseaux de recrutement qui relient les espaces de manière différentielle. Ces réseaux, s'ils « mettent en cause » et « renouvellent » les territoires (Permay, 2004, p. 463), ils contribuent également à leur reproduction, en perpétuant des logiques spatiales que le nouveau cadre juridique en matière de libre circulation était censé effacer. En ce sens, les « frontières réticulaires » (Arbaret-Schulz et alii, 2004) n'exercent pas seulement leur impact au niveau des réseaux de transport et de communication, mais aussi au niveau des réseaux sociaux et des flux de personnes qui y sont directement liés. A l'échelle des six pays pris en compte, la plupart des transferts de joueurs advient entre pays limitrophes (Belgique-Pays-Bas, Belgique-France, France-Espagne) ou culturellement proches (Italie-Espagne).

Carte 1 - Les transferts internationaux entre les six pays analysés (1996-2004)



Bien que le plus souvent abordé en tant qu'exemple d'une mondialisation réussie, sous l'angle de l'étude des flux de joueurs, le football se présente plutôt comme un cas permettant d'illustrer la « lenteur des évolutions en direction de l'« effacement » géographique et sociologique » des frontières (Wackermann, 2003, p. 36). Contrairement à la tendance qui s'est dessinée dans le milieu académique au cours des années 1990, notamment en liaison à l'émergence des concepts de globalisation et de transnationalisme, par notre analyse nous avons voulu souligner que la mondialisation des flux des footballeurs n'est pas réalisée et qu'il est inexact de parler de l'existence d'un marché du travail global dans le football professionnel. Si une tendance à la délocalisation de la formation de joueurs dans les pays du « Sud » et à une augmentation du recrutement international ont été constatées, les réseaux de transfert restent fortement redevables de proximités géo-

culturelles que ni la décolonisation, ni l'intégration économique mondiale, ni l'unification européenne n'ont pas encore réussi à redessiner.

Bibliographie

ARBARET-SCHULZ C. et alii (2004), "La frontière, un objet spatial en mutation", *EspaceTemps.net*, <http://espacetemps.net/document842.html>

BALE J., MAGUIRE J. (1994), *The Global Sports Arena: Athletic Talent Migration in an Interdependent World*, Frank Cass.

GUICHONNET P., RAFFESTIN C. (1974), *Géographie des frontières*, Paris, Presses universitaires de France.

LANFRANCHI P., TAYLOR M. (2001), *Moving with the Ball. The Migration of Professional Footballers*, New York, Oxford, Berg.

MAGUIRE J., PEARTON R. (2000), "Global Sport and the Migration Patterns of France 1998 World Cup Finals Players : Some Preliminary Observations", in J. Garland, D. Malcolm, M. Rowe (éd.), *The Future of Football*, London, Frank Cass, pp. 175-189.

MAGUIRE J., STEAD D. E. (1998), "Border Crossings. Soccer Labour Migration and the European Union", *International Review for the Sociology of Sport*, 33 (1), pp. 59-73.

MC GOVERN, P. (2002), "Globalization or Internationalization? Foreign Footballers in the English League, 1946-95", *Sociology*, 36 (1), pp. 23-42.

MEDINA-NICOLAS L. (2004), "L'étude des frontières : un état des lieux à travers la production doctorale française", *Annales de géographie*, 635, pp. 74-86.

PERMAY J.L. (2004), "A la recherche des frontières dans la ville. Introduction", *Bulletin de l'association de géographes français*, 4, pp. 463-465.

POLI R. (2004), *Les migrations internationales des footballeurs. Trajectoires de footballeurs camerounais en Suisse*, Neuchâtel, CIES.

POLI R. (à paraître), "Football, Etats-nation et politiques migratoires. Le cas italien dès années 1920 à aujourd'hui", *Hommes & Migrations*.

PRAICHEUX J. (1998), "Mobilités sportives", dans R. Knafou (éditeur), *La planète « nomade ». Les mobilités géographiques d'aujourd'hui*, Paris, Belin, pp. 105-111.

RAVENEL L., POUSET T. (2002), *L'origine des footballeurs dans les principaux championnats européens. Les conséquences géographiques de l'arrêt Bosman*, Caen, Laboratoire GEOSYSCOM (non publié).

RENARD J.P. et alii (1997), "Le renouveau scientifique de la géographie des frontières", dans J.P. Renard (éditeur), *Le géographe et les frontières*, Paris, L'Harmattan, pp. 75-95.

THUMERELLE P.-J. (1997), "Les frontières et la migration internationale", dans J.P. Renard (éditeur), *Le géographe et les frontières*, Paris, L'Harmattan, pp. 99-111.

WACKERMANN G. (2003), *Les frontières dans un monde en mouvement*, Paris, Ellipses.

WIHTOL DE WENDEN C. (2004), *Les frontières de la mobilité*, (http://portal.unesco.org/shs/fr/file_download.php/3663bb5634586f3807b9faf06659fd73MWB+de+wenden.pdf).